

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

De Guillaume Bottazzi E.I., immatriculée au Registre des Sociétés sous le numéro Siret : 387 818 479, numéro de TVA : FR07387818479, dont le siège social est 18 rue Saint Jean à Lyon (69005), France. Email : guillaume@guillaumebottazzi.com | Téléphone : +33 (0)6 61 45 69 69 Ci-après dénommée « le Fournisseur »

1. OBJET DU CONTRAT

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toute vente de biens proposée par le Fournisseur à des clients professionnels (ci-après « l'Acheteur »). Elles définissent les droits et obligations des parties dans le cadre des transactions commerciales. Toute commande ou acceptation d'un devis implique l'adhésion sans réserve aux présentes CGV.

2. MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Le Fournisseur se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales. La version des Conditions Générales applicable à la vente sera celle en vigueur au moment de la passation de la commande par l'Acheteur.

2. MODALITÉS DE CONCLUSION DU CONTRAT

2.1 Les présentes Conditions Générales de Vente régissent tout contrat de Vente entre le Fournisseur et l'Acheteur et toute modification ou dérogation de ces dernières doit être convenue par écrit.

2.2 D'éventuelles offres, crédits et/ou ristournes accordées par des agents ou par d'autres intermédiaires, ne seront réputées valables que si elles sont confirmées par écrit par le Fournisseur.

3. PRIX

2.1 Les prix affichés s'entendent Hors Taxes (HT) et hors frais de livraison, les prix de vente sont nets, sans escompte, transport et assurances non compris.

2.2 Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acquéreur.

2. Le Fournisseur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sans préavis, étant entendu que le prix donné lors de la commande de l'Acheteur ne fera l'objet d'aucune modification.

3. PROCESSUS DE COMMANDE

3.1 L'Acheteur formule une demande de prix via le formulaire de contact, par email ou téléphone. Le Fournisseur adresse alors un devis personnalisé, où les frais annexes, comme les frais de livraison, sont mentionnés, ainsi que le délai de livraison.

3.2 La commande est prise en compte après acceptation écrite du devis par l'Acheteur.

3.3 Le Fournisseur confirme l'acceptation de sa commande au client à l'adresse e-mail que celui-ci aura communiquée. La vente sera conclue à compter de la réception par le Fournisseur du paiement par virement.

3.4 Le Fournisseur se réserve le droit de refuser une commande en cas de non-respect des présentes CGV, de litige antérieur avec l'Acheteur ou de suspicion de fraude.

4. CARACTERISTIQUES DES BIENS

Les caractéristiques essentielles des biens proposés sont décrites sur le site <https://guillaume.bottazzi.org/collection>. L'Acheteur est invité à contacter le Fournisseur pour toute précision ou information complémentaire avant de s'engager.

Les produits proposés sont ceux présentés sur le site. Les produits sont décrits à l'aide de fiches descriptives et photos avec la plus grande exactitude possible. Guillaume Bottazzi indique néanmoins à l'Acheteur, que malgré toute l'attention dont elle a fait preuve, les photographies ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit proposé à la vente, notamment en ce qui concerne les couleurs. Les différences peuvent résulter de la qualité couleur des photographies, de la difficulté de faire apparaître sur l'écran le rendu des matières ou encore, sans toutefois être exhaustif, l'adaptation technique. Ces différences ne pourront en aucun cas être interprétées comme des défauts de conformité, entraîner l'annulation de la vente et engager la responsabilité de Guillaume Bottazzi.

Toute commande vaut acceptation expresse et irrévocable de la description des produits.

5. DELAIS DE LIVRAISON

Tous les produits sont fabriqués sur commande. Le délai moyen est estimé de 6 à 8 semaines. Les délais de livraison sont précisés dans le devis et donnés à titre indicatif. Un retard raisonnable ne peut donner lieu à une annulation de la commande ou à des dommages et intérêts, sauf disposition contraire convenue par écrit. L'Acheteur prend acte et accepte d'ores et déjà que le Fournisseur mettra tout en œuvre pour traiter et honorer toutes les commandes qu'il aura validées dans les délais indiqués.

6. LIVRAISON

7.1. La livraison des biens est effectuée à l'adresse indiquée par l'Acheteur dans le devis accepté. 7.2. Les informations précisées par l'Acheteur lors de la prise de commande l'engagent et le Fournisseur ne saurait être tenu responsable des erreurs de livraisons ou de l'absence de livraison des Produits lorsqu'elles résultent des erreurs commises par l'Acheteur dans les informations données, notamment quant à son nom ou son adresse.

Le Fournisseur ne saurait être tenu responsable des retards de livraison du fait du transporteur. En conséquence, un retard de livraison ne saurait donner lieu à dédommagement de la part du Fournisseur.

7.3 La livraison des commandes est réalisée par des prestataires indépendants du Fournisseur et dans les délais annoncés par ces prestataires. Les délais annoncés par ces prestataires sont habituellement de 48-72h pour les colis de moins de 30kg et de plus de 72h pour les colis de plus de 30kg. Les délais de livraison à l'international vont de 2 à 30 jours. Une fois votre commande expédiée, vous recevrez un e-mail avec toutes les indications vous permettant de suivre votre livraison.

7.4 A la livraison :

L'Acheteur doit avant de procéder à la signature du bon de livraison :

- Contrôler l'état apparent du ou des colis.
- Contrôler l'état des produits à l'intérieur du ou des colis.
- Contrôler la bonne conformité des produits par rapport au bon de livraison d'une part et à la marchandise commandée d'autre part.

Il incombe ainsi au Client de procéder à toutes les vérifications nécessaires permettant de juger de la conformité des produits lors de la livraison. Cette vérification est réputée avoir été effectuée dès lors que l'Acheteur a signé le bon de livraison.

En cas d'anomalies constatées lors de la livraison, l'Acheteur doit émettre les réserves nécessaires, circonstanciées, lisibles, les plus précises possible (casses, avaries, non-conformité : erreur de Produit, couleur et/ou dimensions différentes ; manquants, etc.).

Lorsque la livraison est effectuée par transporteur, l'Acheteur doit émettre ses réserves sur le bon de livraison. Par ailleurs, l'Acheteur a également la possibilité d'émettre toutes réserves précises concernant les produits livrés au plus tard dans les trois jours suivant la date de réception ou de retrait des produits.

Faute de réserves précises formulées par l'Acheteur, la livraison sera présumée conforme, sous réserve des garanties décrites à l'article 10 ci-dessous.

7. GARANTIE LEGALE DE CONFORMITE, NOTIFICATION DES DEFAUTS DE CONFORMITE ET INTERVENTIONS SOUS GARANTIE

7.1. Le Fournisseur garantit au Consommateur que les Produits sont exempts de défauts de conception et de matériaux et conformes aux descriptions publiées sur le Site Internet, pendant une période de 1 an à compter de la date de livraison des Produits à l'Acheteur. Toute utilisation du Produit non conforme à son usage prévu, aux instructions/avertissements, à la garantie fournie par le Fournisseur ou indiquée dans les documents explicatifs, étiquettes ou étiquettes de référence, sera annulée.

7.2. Le Consommateur sera tenu de vérifier les Produits dans les plus brefs délais et, sous peine de nullité de la présente garantie, de signaler les éventuels défauts et non-conformités dans les 30 jours suivant leur découverte par courrier électronique, en indiquant le défaut et/ou la non-conformité constatés, description du défaut et photographies à l'appui.

7.3. Après réception du formulaire et de la documentation correspondante, le Fournisseur évaluera les défauts et non-conformités signalés par l'Acheteur et, après avoir effectué les contrôles qualité visant à vérifier la non-conformité effective du Produit, décidera, à sa discrétion, d'autoriser ou non le retour du Produit, en envoyant une réponse à l'Acheteur par e-mail à l'adresse fournie par ce dernier. L'autorisation de retour des Produits ne constitue pas une reconnaissance des défauts ou non-conformités, dont l'existence sera vérifiée après le retour des Produits. Les Produits destinés à être retournés avec l'autorisation du Fournisseur doivent être retournés par l'Acheteur, accompagnés d'une copie de l'avis d'autorisation de retour, dans les 30 (trente) jours suivant la réclamation du défaut ou de la non-conformité, à l'adresse suivante : Guillaume Bottazzi E.I. – Rue Berkendael 98, 1050 Bruxelles, Belgique.

7.4. En cas de remboursement du prix payé par le Fournisseur à l'Acheteur, le remboursement sera effectué par virement bancaire. L'Acheteur devra communiquer ses coordonnées bancaires au Fournisseur, par e-mail à l'adresse guillaume@guillaumebottazzi.com, afin d'effectuer un virement bancaire en sa faveur et de permettre au Fournisseur de restituer la somme due.

7.5 L'action de l'Acheteur ayant pour but de faire valoir la garantie en cas de vices se prescrit dans un délai de 12 (douze) mois à compter de la livraison des Produits.

Le Fournisseur n'intervient en aucun cas dans l'installation du Produit et ne saurait en conséquence être tenu responsable des dommages causés par un défaut d'installation.

Sont exclus de toute garantie :

1. Les utilisations et entretiens non conformes à la notice d'emploi remise avec le produit ainsi que les défauts d'utilisation (ou d'entretien) ou le bris accidentel.
2. Les détériorations dues à une erreur de manipulation, de raccordement (qu'il ait été réalisé avec les accessoires d'origine ou avec d'autres accessoires substitués par le client), à une utilisation abusive ou anormale, à une modification physique intentionnelle ou accidentelle, à une utilisation à des fins professionnelles ou commerciales.
3. Les pièces détachées ou accessoires dont le remplacement résulte de leur usure normale, ou d'opérations d'entretien courant : ampoules, etc.
4. Les frais de transport et de modification de l'appareil, en cas de rappel par le constructeur pour défaut de série.
5. Les détériorations dues à un événement extérieur (foudre, dégâts des eaux, etc...).
6. Les interventions effectuées sur l'appareil par toute personne non mandatée par le Service Après-Vente ainsi que les dysfonctionnements et détériorations consécutifs à une telle intervention.

Limitation de responsabilité

Les renseignements donnés sur le site, photographies, fiches produits, prix des produits et du transport sont donnés à titre indicatif. Le Fournisseur s'efforce de veiller à l'exactitude des informations présentées sur le site <https://guillaume.bottazzi.org/collection>. Les erreurs susceptibles de s'y être introduites sont fortuites et sont rectifiées dans les plus brefs délais. La responsabilité du Fournisseur ne saurait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la présentation des produits. La responsabilité du Fournisseur ne saurait être mise en cause en cas d'incompréhension ou d'erreur de traduction de ces informations.

8. FORCE MAJEURE

Le Fournisseur ne sera pas tenu responsable en cas d'insolvabilité totale ou partielle de ses obligations en vertu de tout contrat stipulé conformément aux présentes conditions générales de vente, lorsque cette insolvabilité est causée par des événements imprévisibles et/ou naturels indépendants de sa volonté, y compris, sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, les actes de terrorisme, les guerres, les soulèvements populaires, les pannes d'électricité, les grèves générales des travailleurs du secteur public et/ou privé, les grèves et/ou les restrictions concernant les itinéraires et les correspondances aériennes des transporteurs.

9. OBLIGATIONS DE CONFIDENTIALITÉ

9.1 L'Acheteur est tenu d'observer le secret le plus absolu concernant toutes les informations de caractère technique (comme, par exemple, les dessins, les notices, les documentations, les formules et la correspondance) et de caractère commercial (y compris les conditions contractuelles, les prix d'achat, les conditions de paiement, etc.) dont il aurait eu connaissance durant l'exécution du présent Contrat.

9.2 L'obligation de confidentialité est assumée pendant toute la durée du Contrat, ainsi que pour la période successive à son exécution.

9.3 Dans tous cas de non-observation de l'obligation de confidentialité, la partie défaillante est tenue de réparer à l'autre partie tous les éventuels préjudices.

10. MARQUE ET SIGNES DISTINCTIFS DU FOURNISSEUR

10.1 L'utilisation de la marque, des modèles ornementaux et des œuvres de l'esprit en général, sous quelque forme ou suivant quelque modalité d'expression que ce soit (à titre d'exemple indicatif : les images, les photos, les dessins, les vidéos, les figures, les structures, etc.) constituant la propriété intellectuelle du Fournisseur, à travers tout moyen (à titre d'exemple indicatif : l'impression, la vidéo, la radio, Internet, les médias sociaux, les plates-formes de messagerie instantanée ou VoIP, etc.) est formellement interdite. Toute dérogation à cette interdiction, même partielle, devra être autorisée par écrit, au cas par cas, par la Direction générale du Fournisseur.

10.2 Tous les éléments présents sur le site créé par le Fournisseur sont sa propriété et ce dernier est titulaire de droits d'auteur sur les éléments originaux. Toute reproduction sans le consentement préalable du Fournisseur est interdite.

11. TRAITEMENT DES DONNEES

Les informations relatives à l'Acheteur sont indispensables pour le traitement et l'acheminement des commandes, l'établissement des factures et contrats de garantie. Les données qui sont demandées à l'Acheteur sont nécessaires au traitement des prestations et/ou commandes et que la collecte et le traitement de ces données ont cette unique finalité, la réalisation des commandes et des prestations contractuelles.

12. LANGUE, DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les Conditions Générales sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Les Conditions Générales sont soumises exclusivement au droit Français.

Le Fournisseur et l'Acheteur rechercheront, avant tout contentieux, un éventuel accord amiable.

A défaut d'accord amiable, tout litige relatif à la formation, l'exécution, l'interprétation et la cessation auquel les Conditions Générales pourraient donner lieu, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, est de la compétence exclusive des Tribunaux français.

13. CESSION

Les Parties ne peuvent céder ni transférer à des tiers aucun de leurs droits et obligations découlant des présentes conditions générales de vente, sans l'accord écrit préalable de l'autre partie.

14. VALIDITE DES CLAUSES

14.1 Les titres des clauses utilisées dans les présentes sont purement indicatifs et n'ont aucun effet sur la détermination du contenu et l'interprétation du présent contrat.

14.2 Si une clause ou une partie de clause des présentes conditions générales de vente est jugée nulle parce qu'elle est contraire à une disposition légale, toutes les autres clauses du présent contrat, ou parties de cette même clause, resteront pleinement valables.